

# Quelles sont les doléances des dirigeants de TPE ?

Après deux mois de consultations auprès de ses 25 000 adhérents, le Syndicat des indépendants (SDI), représentatif des TPE françaises, dévoile les attentes de leurs dirigeants sur la fiscalité, le financement de l'activité, la création d'emplois et la protection sociale. Un débat auquel 4 000 dirigeants de TPE ont répondu afin de pallier l'absence des thématiques majeures les concernant dans le Grand Débat National.

Fiscalité : priorité à la baisse de la fiscalité nationale et à la justice fiscale

Dans une perspective de diminution des charges fiscales telle que récemment évoquée par Bruno Le Maire, ce sont d'abord les grands impôts nationaux (Impôt sur le Revenu, Impôt sur les Sociétés, TVA), que les responsables de TPE désignent comme devant faire l'objet d'une diminution drastique (49 %), loin devant la fiscalité locale (36 %). En matière d'Impôt sur les Sociétés, ils proposent ainsi d'abaisser la première tranche d'IS des TPE à 10 % (au lieu de 15 %) ou bien d'augmenter le seuil de cette première tranche pour le passer de 38 120 à 75 000 voire 100 000. Par-dessus tout, ils réclament de la justice fiscale, en dénonçant les capacités d'optimisation fiscale accordées aux grandes entreprises internationales dont les sièges sont situés ou non en France. La situation est très claire : les bénéficiaires doivent être taxés, de façon équitable, sur la zone géographique sur laquelle ils

sont générés.

L'encadrement des frais bancaires  
Les dirigeants de TPE dénoncent les frais financiers importants générés par leur partenaire bancaire. Une majorité d'entre eux (55 %) considère du reste que la banque n'est pas au soutien au développement de leur activité, mais parfois un frein. Les revendications majeures portent sur le plafonnement des frais bancaires de toute nature : commissions d'intervention, commissions de mouvement.

Les responsables de TPE demandent en conséquence à être protégés du comportement jugé prédateur des banques, notamment par le plafonnement des frais sur compte à découvert (8/opération et 80/mois pour un particulier).

© D. R. Une étude du SDI Echantillon de 4000 chefs d'entreprise de 0 à 19 salariés interrogés par le SDI en ligne sur les mois de janvier et février 2019. Créé en 1993, le SDI (Syndicat des Indépendants) est la seule organisation interprofessionnelle patronale apolitique et financièrement indépendante dédiée à l'ensemble des entreprises de moins de 20 salariés, à savoir les TPE (Très Petites Entreprises). Il représente aujourd'hui 25 000 dirigeants, commerçants, artisans et professions libérales.

La création d'emplois dans les TPE  
Les freins à l'embauche sont largement différenciés en fonction de la taille des TPE : lorsque les

entreprises jusqu'à 5 salariés évoquent le coût du travail, celles de plus de 5 pointent la pénurie de candidats.

Ces dernières ne peuvent malheureusement pas s'appuyer sur Pôle Emploi, jugé inefficace par 83 % des personnes interrogées. Les reproches les plus souvent adressés portent sur le profil des personnes adressées ou sélectionnées par Pôle Emploi, voire sur l'absence pure et simple de candidature en provenance de cette institution.

Une politique ciblée de l'emploi commande de flécher les exonérations de charges sur les entreprises jusqu'à 5 salariés et un appui-conseil dédié au sein d'un Pôle Emploi rénové pour les TPE de plus grande taille.

La protection sociale  
Une large majorité de dirigeants de TPE ne distingue aucune différence entre le RSI et la SSI (Sécurité Sociale des Indépendants), cette dernière ayant pourtant pris le relais depuis plus d'un an. De fait, si les personnes assujetties à la SSI ne mentionnent plus de dysfonctionnements tels que connus du temps du RSI, les dirigeants de TPE dénoncent le maintien de niveaux de cotisations élevés pour une protection sociale faible, notamment en ce qui concerne la maladie et la retraite.

Ce point devrait pouvoir faire l'objet d'une option de renforcement de la couverture sécurité sociale, par modules, en contrepartie d'une hausse des cotisations. ■